

## **Demande d'admission à un collège : Un guide pour les étudiants dont les familles sont affectées à l'étranger (OUTCAN)**

La dernière année du secondaire est exaltante et importante. Mais il peut être difficile de trouver un équilibre entre la poursuite de vos études, la pratique d'activités parascolaires et la planification de votre vie après le secondaire. Ce guide se veut une source d'informations générales pour vous aider dans le choix d'un collège et dans le processus de demande d'admission. Veuillez noter que le parcours scolaire de chaque étudiant est unique et que certaines des recommandations peuvent ne pas s'appliquer à votre situation.

Première étape	Recherche de programmes
<b>Printemps de la 11<sup>e</sup> année/automne de la 12<sup>e</sup> année</b>	<p><b>Collèges de l'Ontario :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Le meilleur endroit pour commencer est le site Web <b>ontariocolleges.ca</b>, qui regroupe toutes les informations sur les collèges publics de l'Ontario. La page du site intitulée « <b>Trouver un programme</b> » vous permet de naviguer par collège ou par catégorie de programme : <a href="https://www.ontariocolleges.ca/fr/programmes">https://www.ontariocolleges.ca/fr/programmes</a>. Quand vous aurez déterminé les programmes et les établissements qui vous intéressent, visitez les sites Web de chacun d'entre eux pour en savoir davantage sur les conditions d'admission et les programmes d'études.</li><li>Pour un aperçu complet du processus de recherche et de demande d'admission, rendez-vous à l'adresse suivante : <a href="https://www.ontariocolleges.ca/documents/applicant-tutorial-fr.pdf">https://www.ontariocolleges.ca/documents/applicant-tutorial-fr.pdf</a>.</li></ul> <p><b>Collèges de l'Alberta :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Pour les collèges de l'Alberta, veuillez consulter ce site Web du <b>gouvernement de l'Alberta</b> (en anglais seulement) : <a href="https://alis.alberta.ca/occinfo/post-secondary-programs/">https://alis.alberta.ca/occinfo/post-secondary-programs/</a>.</li></ul> <p><b>Collèges de la Colombie-Britannique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Pour les collèges de la Colombie-Britannique, veuillez consulter le site Web d'<b>EducationPlannerBC</b> (en anglais seulement) : <a href="https://www.educationplannerbc.ca/search">https://www.educationplannerbc.ca/search</a>.</li></ul>

	<p><b>Autres collèges canadiens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les collèges à l'extérieur de l'Ontario, consultez les sites Web de ces derniers.</li><li>• Vous trouverez une liste complète des collèges canadiens à l'adresse suivante : <a href="https://www.collegesinstitutes.ca/fr/">https://www.collegesinstitutes.ca/fr/</a>.</li></ul> <p><b>Autres notes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Veuillez prendre note de toutes les conditions d'admission (cours préalables et conditions supplémentaires comme un portfolio).</li><li>• Veuillez prendre note de toutes les dates limites. Veuillez noter que chaque collège peut imposer sa propre date limite aux étudiants canadiens qui présentent une demande d'admission depuis l'étranger. Veuillez également noter que vous ne faites pas partie des étudiants « internationaux », pour lesquels des dates limites et des exigences différentes peuvent s'appliquer. Vous devrez peut-être appeler le service d'admission des collèges pour déterminer les dates limites qui s'appliquent à vous.</li><li>• Veuillez prendre note de tous les coûts des programmes. Ces coûts peuvent inclurent les frais de scolarité, les droits de scolarité et l'achat de livres, par exemple. Veuillez noter encore une fois qu'en tant que citoyen canadien, vous paierez <b>les droits et les frais de scolarité pour étudiant canadien</b>.</li><li>• Vérifiez si vous pouvez être inscrit sur des listes de diffusion. Puisque vous résidez à l'étranger, il se peut que vous ne puissiez pas vous rendre sur les campus collégiaux. Les services de recrutement des campus canadiens envoient souvent des courriels promotionnels et informatifs aux étudiants du secondaire intéressés. Ils vous permettront de « visiter » leur campus.</li><li>• Précisez vos choix de programmes collégiaux en discutant de vos intérêts et des options qui s'offrent à vous avec vos parents, vos enseignants et votre conseiller en orientation.</li><li>• Renseignez-vous sur les différents cheminements que vous pouvez suivre si vous étudiez au niveau collégial. Les étudiants au niveau collégial peuvent obtenir des certificats d'un an, des diplômes de deux ou de trois ans et des diplômes universitaires de quatre ans, par exemple. Certains programmes sont offerts à temps partiel ou en ligne. Certains collèges ont conclu des ententes avec les universités : les étudiants peuvent obtenir un diplôme collégial, puis s'inscrire à l'université pour obtenir un diplôme dans un domaine connexe. Ces <b>ententes d'articulation</b> permettent aux étudiants d'obtenir des crédits universitaires en fonction des crédits de leur diplôme d'études collégiales et de détenir un baccalauréat en moins de quatre ans, ce qui est la norme.</li></ul>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultez les sites Web suivants pour obtenir plus d'informations sur les ententes d'articulation avec les collèges de l'Ontario : <a href="https://www.ontransfer.ca/index_fr.php">https://www.ontransfer.ca/index_fr.php</a> et sur les ententes d'articulation en général : <a href="https://www.collegesinstitutes.ca/fr/les-enjeux/transferabilite/">https://www.collegesinstitutes.ca/fr/les-enjeux/transferabilite/</a>.</li> </ul>
<b>Deuxième étape</b>	<b>Collecte des informations nécessaires pour faire une demande d'admission</b>
<b>Automne de la 12<sup>e</sup> année</b>	<p><b>Collèges de l'Ontario :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants doivent faire une demande d'admission via <b>ontariocolleges.ca</b>. Cet organisme reçoit toutes les demandes d'admission et les transmet aux collèges. Veuillez à choisir l'option « étudiant canadien » à mesure que vous remplissez la demande.</li> <li>Voici quelques informations supplémentaires sur la façon de faire une demande auprès d'ontariocolleges.ca : <a href="https://www.ontariocolleges.ca/fr/faire-demande">https://www.ontariocolleges.ca/fr/faire-demande</a>.</li> </ul> <p><b>Collèges de l'Alberta :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants doivent faire une demande d'admission via <b>ApplyAlberta</b>. Cet organisme reçoit toutes les demandes d'admission et les transmet aux collèges. Veuillez en apprendre davantage (en anglais seulement) : <a href="https://applyalberta.ca/about-applyalberta/before-you-start/">https://applyalberta.ca/about-applyalberta/before-you-start/</a>.</li> </ul> <p><b>Collèges de la Colombie-Britannique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants doivent faire une demande d'admission via <b>EducationPlannerBC</b>. Cet organisme reçoit toutes les demandes d'admission et les transmet aux collèges. Veuillez en apprendre davantage (en anglais seulement) : <a href="https://www.educationplannerbc.ca/plan/apply/how">https://www.educationplannerbc.ca/plan/apply/how</a>.</li> </ul> <p><b>Autres collèges canadiens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifiez les dates de présentation des demandes d'admission et les dates limites. Vous pouvez faire une demande directement auprès de ces collèges.</li> </ul> <p><b>Autres notes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Demandez au service d'admission comment il veut que vous indiquez que vous êtes un étudiant dont la famille est affectée à l'étranger (OUTCAN) plutôt qu'un étudiant étranger.</li> <li>Il peut être utile de vous servir de votre adresse postale militaire « Succ Forces » pour démontrer que vous êtes une personne à charge d'un membre des FAC.</li> <li>Pour les étudiants titulaires d'un diplôme américain : déterminez les délais de transmission des résultats des tests SAT, ACT ou AP, s'ils sont requis. Voici les liens vers les sites Web des tests SAT et</li> </ul>

	<p>ACT : <a href="https://www.collegeboard.org/">https://www.collegeboard.org/</a> (en anglais seulement) et <a href="https://www.act.org/">https://www.act.org/</a> (en anglais seulement).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat international (BI) : déterminez les dates limites pour transmettre au collège tout document relatif au BI. Voici un lien vers le site Web du BI : <a href="https://ibo.org/fr/">https://ibo.org/fr/</a>.</li> <li>• Certains collèges peuvent exiger que votre relevé de notes du secondaire soit évalué par un organisme d'évaluation de diplômes. Il s'agit une façon « d'interpréter » les relevés de notes provenant de l'étranger. Certains collèges peuvent vous demander de faire appel à un organisme d'évaluation de diplômes en particulier. Voici les adresses de quelques organismes auxquels ils ont couramment recours : <a href="https://www.wes.org/fr/ca/">https://www.wes.org/fr/ca/</a>, <a href="https://learn.utoronto.ca/comparative-education-service">https://learn.utoronto.ca/comparative-education-service</a> (en anglais seulement) et <a href="https://www.icascanada.ca/francais/home.aspx">https://www.icascanada.ca/francais/home.aspx</a>.</li> </ul>
<b>Troisième étape</b>	<b>Soumission d'une demande d'admission (les dates limites varient selon les collèges)</b>
<b>Automne/hiver de la 12<sup>e</sup> année</b>	<p><b>Collèges de l'Ontario :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veuillez prendre note des coûts. En dehors de l'Ontario, les frais d'admission varient selon le collège. Si vous faites une demande d'admission dans un collège de l'Ontario sur <a href="http://ontariocolleges.ca">ontariocolleges.ca</a>, vous devrez payer 95 \$. Veuillez noter que vous pouvez faire une demande d'admission à un maximum de <b>cinq programmes</b> au total, mais que vous ne pouvez faire une demande d'admission qu'à un maximum de <b>trois programmes</b> dans un même collège de l'Ontario.</li> <li>• Certains collèges de l'Ontario offrent des baccalauréats. Vous devez faire votre demande d'admission à ces programmes par l'intermédiaire du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC) plutôt que par <a href="http://ontariocolleges.ca">ontariocolleges.ca</a>, en utilisant le <b>formulaire de demande 105</b>. Pour en savoir plus sur les demandes d'admission aux programmes de diplôme universitaire des collèges de l'Ontario, rendez-vous à l'adresse suivante : <a href="https://www.ouac.on.ca/fr/guide/105-guide/">https://www.ouac.on.ca/fr/guide/105-guide/</a>.</li> </ul> <p><b>Collèges de l'Alberta :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faites une demande d'admission via <b>ApplyAlberta</b>. Les frais d'admission et le nombre de demandes d'admission à des programmes que les collèges acceptent varient d'un à l'autre. Veuillez en apprendre davantage (en anglais seulement) : <a href="https://applyalberta.ca/about-applyalberta/application-process/">https://applyalberta.ca/about-applyalberta/application-process/</a>.</li> </ul>

	<p><b>Collèges de la Colombie-Britannique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faites une demande d'admission via <b>EducationPlannerBC</b>. Les frais d'admission et le nombre de demandes d'admission à des programmes que les collèges acceptent varient d'un à l'autre. Veuillez en apprendre davantage (en anglais seulement) : <a href="https://www.educationplannerbc.ca/help/apply">https://www.educationplannerbc.ca/help/apply</a>.</li> </ul> <p><b>Autres collèges canadiens :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les frais d'admission et le nombre de demandes d'admission à des programmes que les collèges acceptent varient d'un à l'autre.</li> </ul> <p><b>Autres notes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remplissez votre demande <b>bien avant la date limite</b>. Cela vous donnera le temps de réagir en cas de problème avec votre demande. Il est important d'éviter de faire une demande d'admission à la dernière minute, car si vous vous heurtez à des problèmes informatiques lorsque vous remplissez votre demande d'admission, vous risquez de ne pas pouvoir respecter une date limite importante.</li> <li>En tant qu'étudiant dont la famille est affectée à l'étranger (OUTCAN), vous pouvez devoir payer des frais supplémentaires liés à votre demande d'admission, comme le coût des tests SAT ou ACT, ainsi que le coût de l'évaluation de votre relevé de notes par un service d'évaluation des diplômes. <b>Conservez vos reçus</b>, car ces frais sont remboursables.</li> </ul>
<b>Quatrième étape</b>	<b>Suivi après les demandes d'admission</b>
<b>Hiver/printemps de la 12<sup>e</sup> année</b>	<p><b>Les collèges de l'Ontario :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inscrivez votre <b>numéro de référence d'ontariocolleges.ca</b> sur l'enveloppe de tout document papier (ou dans la ligne d'objet de tout courriel) transmis à un collège. Cela permettra au service d'admission de faire correspondre la documentation à votre dossier le plus rapidement possible.</li> </ul> <p><b>Autres notes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Après avoir fait votre demande d'admission, vous devez vous assurer que vos relevés de notes seront envoyés au collège de votre choix. Le mode d'envoi et les délais diffèrent selon les établissements, alors prenez-en bien note. Veuillez noter qu'un relevé de notes n'indique que les notes des cours que vous avez <b>terminés</b>. N'oubliez pas de demander au collège si votre école peut envoyer des bulletins de notes de mi-parcours pour montrer les progrès que vous aurez réalisés au cours de votre dernière année d'études. Si vous êtes dans un système d'enseignement secondaire</li> </ul>

	<p>semestriel, vous devez envoyer un relevé des notes finales à la fin des premier et deuxième semestres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillez à respecter les dates limites pour l'envoi des <b>documents complémentaires</b> (les résultats du test SAT et du test ACT, les portfolios, par exemple).</li> <li>• Veuillez noter que pendant les périodes de pointe, comme en janvier et février, il peut s'écouler plusieurs semaines avant que les collèges traitent une demande.</li> <li>• Assurez-vous que vos filtres antipourriel sont réglés de façon à accepter les courriels provenant d'ontariocolleges.ca et des différents collèges. Vérifiez souvent vos courriels, car c'est ainsi que ces organismes communiqueront avec vous. Les collèges doivent vous envoyer un courriel pour vous aviser qu'ils ont reçu votre demande.</li> <li>• Veuillez prendre note des dates limites supplémentaires du printemps et de l'été. Déterminez la date à laquelle vous pouvez vous attendre à recevoir une offre d'admission, la date limite pour accepter une offre d'admission et la date à laquelle vous devez fournir un engagement financier à l'établissement de votre choix.</li> </ul>
--	---

#### Autres conseils à prendre en compte :

- Soyez **organisé!** Gardez tous vos documents à portée de main au même endroit, soit les informations sur les programmes collégiaux, les dates limites, les adresses et les numéros de compte, par exemple. Certains collèges peuvent vous attribuer un numéro d'étudiant lorsque vous faites une demande d'administration. Si vous envoyez un courriel ou téléphonez à un service d'admission pour obtenir des informations sur votre dossier, ayez à portée de main votre numéro d'étudiant ou le numéro de référence d'ontariocolleges.ca.
- Envisagez de créer un compte auprès du **programme d'aide financière** de votre province. Certains étudiants envisagent d'emprunter des fonds pour les aider à payer leurs études collégiales, d'autres non. Même si vous ne prévoyez pas emprunter d'argent, vous pourriez avoir droit à des subventions fédérales ou provinciales (argent gratuit)! La seule façon d'obtenir des bourses est de s'inscrire au programme d'aide financière, ce qui ne vous oblige pas à emprunter d'argent, mais peut vous permettre de réduire vos frais de scolarité.
- Pour les résidents de l'Ontario qui font une demande d'admission dans un collège de l'Ontario et qui souhaitent solliciter une aide financière, il est possible de lier leur demande sur ontariocolleges.ca à une demande au titre du **Programme d'aide aux étudiants de l'Ontario** (RAFEO). Vous trouverez la bannière du RAFEO au bas du formulaire de demande d'admission

d'ontariocolleges.ca. Cette fonction vous permet de gagner un peu de temps, car vous n'avez pas à créer une demande au titre du RAFEO à partir de zéro. Voici quelques informations sur le RAFEO :

<https://www.ontario.ca/fr/page/comment-presenter-une-demande-au-rafeo>.

- N'oubliez pas qu'une offre d'admission à un collège donné est toujours **subordonnée à vos notes finales**. Cela signifie que l'offre peut rester conditionnelle jusqu'au début de l'été, lorsque votre relevé de notes finales est transmis. Certains étudiants peuvent être tentés de « se la couler douce » pendant leurs derniers mois de scolarité et leurs notes peuvent en souffrir. Continuez à faire des efforts jusqu'à la fin de l'année scolaire pour ne pas compromettre votre offre d'admission!
- Vous avez encore des questions? Ne vous inquiétez pas. Vous pouvez parler à un conseiller en orientation des Services pour les familles des militaires pour obtenir des informations actualisées sur la procédure de demande d'admission. Voici leurs coordonnées : [Education@sbmfc.com](mailto:Education@sbmfc.com)